



”Patrimoines et humanités numériques : l’exemple du Master ” Patrimoine écrit et édition numérique ” et du programme de recherche ” Bibliothèques Virtuelles Humanistes ” (CESR, Tours)”

Christine Benevent

► **To cite this version:**

Christine Benevent. ”Patrimoines et humanités numériques : l’exemple du Master ” Patrimoine écrit et édition numérique ” et du programme de recherche ” Bibliothèques Virtuelles Humanistes ” (CESR, Tours)”. Patrimoine et humanités numériques: quelles formations?, Jun 2012, Paris, France. pp.n.c. hal-00706934

HAL Id: hal-00706934

<https://hal.science/hal-00706934>

Submitted on 19 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrimoines et humanités numériques : l'exemple du Master « Patrimoine écrit et numérique » et du programme de recherche « Bibliothèques Virtuelles Humanistes » (CESR, Tours)

Désignant à l'origine, comme son équivalent latin *patrimonium*, l'« ensemble des biens, des droits hérités du père », le patrimoine a progressivement acquis une valeur plus générale (« ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes »), d'où sont issues des acceptions plus spécialisées, notamment dans le domaine de la sociologie culturelle. Au sein du « patrimoine culturel », la notion de « patrimoine écrit » semble actuellement faire l'objet de toutes les attentions : engagé au niveau national sous la forme d'un Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit (PAPE) depuis 2004, cet intérêt se décline sous la forme de manifestations annuelles, de revues, d'ouvrages, de multiples articles, de colloques, de cycles de conférences, de blogs¹... et la mise en place de formations académiques, qui parfois l'affichent dans leur intitulé².

C'est oublier combien cette préoccupation, et l'émergence même de la notion, sont récents : on s'accorde généralement à souligner le rôle pionnier joué par le « Rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques » remis par Louis Desgraves en 1982, qui a mis à l'honneur cette notion alors nouvelle. Dès lors, l'État et les collectivités territoriales, en concertation avec les professionnels du livre et de la lecture, ont commencé à inscrire l'écrit dans les politiques patrimoniales nationale, régionales et locales. Pourtant, la notion elle-même ne va pas sans poser bien des problèmes, tout d'abord parce qu'« elle s'applique à l'immense domaine des traces de la culture écrite conservées des origines jusqu'à nos jours », si bien que « le patrimoine écrit constitue un ensemble gigantesque aux frontières difficiles à préciser³ ». Disparates, ces patrimoines sont également dispersés « dans les grandes institutions (Bibliothèque nationale de France, bibliothèques municipales classées, services d'archives...), mais aussi dans les mairies, les institutions ecclésiastiques (abbayes...), les entreprises (centres de documentation...) et chez les particuliers, collectionneurs et bibliophiles...⁴ ». Cette énumération oublie les Universités, lieux de formation académiques, et de fait le PAPE ne concerne que « le patrimoine écrit de l'État (manuscrits, livres imprimés, périodiques, estampes et photographies, cartes, monnaies et médailles...) », réparti en deux ensembles distincts, « des collections parisiennes, conservées à la Bibliothèque nationale de France (environ 30 millions de documents) et qui bénéficient du

¹ En voici quelques exemples (nullement exhaustifs). Manifestations : « le mois du patrimoine écrit », « les journées du patrimoine écrit », dont la 9^e édition a lieu en même temps que ce colloque, à Sélestat. Revues : *Plume* et la *Lettre du Musée de la lettre et du manuscrit*. Publications : *Trésors de l'écrit. 10 ans d'enrichissement du patrimoine écrit*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1991 ; *La Revendication du patrimoine écrit. Questions juridiques et pratiques institutionnelles*, dir. Marie Cornu et J. Fromageau, Paris, L'Harmattan, 2009. Colloques : voir par ex. le thème de la 9^e journée des pôles associés de la BnF à Rennes, en 2005 (http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.9e_journee_poles_associes.html) ou le récent colloque consacré à l'exemple d'Europeana Regia (http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes_de_colloque/rencontres_du_patrimoine/la_numerisation_du_patrimoine_ecrit_du_projet_scientifique_a_sa_mise_en_oeuvre_l_exemple_d_europeana_regia). Cycles de conférences : « Trésors du patrimoine écrit » (2010-...), partenariat entre l'Institut national du patrimoine, la Bibliothèque nationale de France et les Archives nationales. Blogs : <http://alatoisondor.wordpress.com/>. Pour les articles, on se référera en premier lieu au *Bulletin des Bibliothèques de France*.

² On ne s'attardera pas ici sur la création de l'Institut national du patrimoine en 1990 et de l'ENSSIB en 1992. Outre le Master de Tours ici présenté et le Master de l'Ecole nationale des Chartes, qui fait également l'objet d'une communication, on signalera l'existence du Master « Expertise et valorisation du patrimoine écrit et textuel » à Reims.

³ Pierre-Marc de Biasi, « Pour une politique d'enrichissement du patrimoine écrit », *Item* Mis en ligne le : 18 janvier 2007. Disponible sur : <http://www.item.ens.fr/index.php?id=13573>. Consulté le 24 mai 2012 (cf. « Pour une politique d'enrichissement du patrimoine écrit », *Trésors de l'écrit. 10 ans d'enrichissement du patrimoine écrit*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1991, (p. 10-31).

⁴ *Patrimoine écrit, patrimoine vivant : règles élémentaires pour la conservation et la valorisation des documents patrimoniaux*, Poitiers, coédition Arald/Ffc, 1999, p. xx.

savoir-faire et des moyens de l'établissement public ; des collections en région, confiées aux bibliothèques municipales (environ 30 millions de documents également) dans des conditions plus inégales et avec globalement moins de moyens⁵ ». Une telle configuration n'est pas sans conséquences sur les formations au patrimoine écrit, lequel semble perçu comme l'apanage des bibliothèques, perception contre laquelle il y a lieu de s'insurger aussi bien chez les défenseurs des archives⁶ que dans le milieu universitaire, dont le patrimoine pourrait faire l'objet d'une double action de conservation / restauration et d'enseignement⁷.

Le patrimoine écrit est particulièrement affecté par les évolutions rapides et récentes liées au numérique, et sans doute l'intérêt qu'il suscite est-il directement corrélé à l'émergence de ce qui constitue pour lui à la fois une chance et une redoutable concurrence – le document numérique et le document numérisé, qu'il convient de ne pas confondre. Il n'est sans doute pas anodin que le PAPE ait été mis en place en 2004, soit exactement au moment où s'annonçait avec fracas, à la foire de Francfort d'octobre, le projet « Googlebooks ». Ainsi la réflexion sur le patrimoine écrit devint-elle rapidement inséparable de la question de sa numérisation, aussi bien dans les médias que dans des colloques et journées d'études, jusqu'au rapport sur « la numérisation du patrimoine écrit » remis au Ministre de la Communication et de la Culture par Marc Tessier en janvier 2010⁸. À ce titre, le Master « Patrimoine écrit et édition numérique » offre un objet d'étude d'autant plus intéressant qu'il a précisément été créé à la rentrée 2004 à l'initiative du Professeur Marie-Luce Demonet, également à l'origine, en 2002, du programme de recherche en humanités numériques « Bibliothèques Virtuelles Humanistes », hébergé par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours, établissement placé sous les tutelles conjointes du CNRS et de l'université de Tours⁹. Cette formation de Master, délibérément polyvalente, est ainsi adossée dès l'origine à un programme de recherche ambitieux, précisément centré sur la numérisation du patrimoine écrit, et qui associe à la diffusion de ressources numériques une réflexion incessante sur ce geste de diffusion, sur le statut des « patrimoines numériques » et sur l'invention de nouvelles formes d'édition numérique¹⁰. Le mode de fonctionnement des BVH nous paraît également révélateur à la fois des tensions et des complémentarités qui peuvent exister entre les institutions patrimoniales et le monde de la recherche et de la formation.

Le programme des BVH a été conçu en 2002 avec la collaboration de l'Institut de Recherche sur l'Histoire des Textes (IRHT, section de l'humanisme). Diffusant des fonds de documents patrimoniaux et associant, pour la recherche, des compétences en sciences humaines et en informatique, il avait pour objectif de fournir un ensemble de 2000 fac-similés d'ouvrages du XV^e au XVII^e siècle provenant principalement des fonds patrimoniaux régionaux : dix ans après, 1000 exemplaires sont numérisés, le traitement ouvrage par ouvrage s'étant révélé beaucoup plus long que prévu. Quant au nombre de volumes en mode texte, il atteint la centaine de transcriptions, dont à peine la moitié sont en ligne : la relecture, l'encodage, les recherches sur l'affichage texte/image prennent aussi beaucoup de temps.

⁵ Voir <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/>

⁶ Voir par ex. l'analyse du blog Archiveonline (<http://archivesonline.wordpress.com/tag/patrimoine-ecrit/>, consulté le 24 mai 2012).

⁷ Voir l'article récent de Charlotte Maday et Stéphanie Méchine, « Le patrimoine écrit des universités : les débuts d'une reconnaissance », In Situ [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 28 mars 2012, consulté le 24 mai 2012. URL : <http://insitu.revues.org/5504>

⁸ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000016/index.shtml>

⁹ Bibliothèques Virtuelles Humanistes désormais abrégées en BVH (voir <http://www.bvh.univ-tours.fr/>) et Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, désormais abrégé en CESR (voir <http://cesr.univ-tours.fr/>)

¹⁰ Il faut noter que ce Master bénéficie aussi de son adossement au programme RICERCAR, centré sur le patrimoine musical de la Renaissance.

Ce programme résulte en partie de la rencontre, à partir de la rentrée 2001, entre les centres d'intérêt de Marie-Luce Demonet, déjà attestés par son travail sur le corpus rabelaisien¹¹, et l'expertise en histoire du livre développée au CESR, notamment en la personne de Pierre Aquilon, « maître en livres et en écritures énigmatiques », « professeur ès arts du livre », devenu « par synecdoque l'homme des Incunables » et qui a aidé à construire au CESR « ce monument intérieur qu'est la réserve, ce petit patrimoine patiemment élaboré qui a d'abord été la raison d'être de ce centre de documentation et de rencontres savantes¹² ». Cheville ouvrière des *Catalogues Régionaux des Incunables* (ou CRI), Pierre Aquilon est également à l'origine d'une base de transcriptions d'archives notariales, articulant ainsi les volets imprimé et manuscrit du patrimoine écrit. Ainsi les BVH constituent-elles, avec l'informatisation en cours des CRI et l'élaboration de la base « De minute en minute », le volet recherche sur le document ancien du CESR, la période privilégiée restant, en toute logique, celle de la Renaissance et donc des premiers temps de l'imprimé.

Il a cependant fallu d'autres rencontres pour que le projet voie le jour : d'une part une collaboration s'est mise en place à l'initiative du Laboratoire d'Informatique de l'Université de Tours, et en particulier de l'équipe RFAI (Reconnaissance des formes et analyse d'images)¹³, en vue de l'élaboration de logiciels de structuration de la page et de reconnaissance de caractères applicables aux documents anciens. D'autre part les savoirs académiques et techniques ainsi réunis ont dû s'appuyer, pour des raisons à la fois pratiques et financières, sur les ressources locales, autrement dit les très riches fonds patrimoniaux disponibles en région Centre¹⁴.

Il a fallu un travail préalable d'inventaire des ressources régionales pour établir une liste des ouvrages prioritaires. Les critères retenus pour établir cette liste, restreinte de fait aux ouvrages du XV^e au XVII^e siècles, engageaient nécessairement une réflexion sur les processus de légitimation du patrimoine. Au début, l'accent a été mis sur ce que les équipes du CESR souhaitaient voir numériser pour des projets de recherche. Ainsi les sciences, la politique, le droit ou la religion étaient-ils particulièrement présents, du fait des axes de recherche alors retenus. À cette sélection destinée aux chercheurs s'est ajouté un choix reposant sur des critères plus généraux, réalisé en fonction des « classiques », mais aussi des ressources régionales, voire nationales. Marie-Luce Demonet avait également établi une liste personnelle d'ouvrages d'auteurs majeurs et mineurs qu'elle désirait voir mettre en ligne. D'emblée pourtant, le processus de sélection ne pouvait se faire en totale autarcie : si le projet initial était antérieur à l'arrivée de Google, il s'est construit en parallèle avec Gallica. Dès le début, les BVH ont donc veillé à établir le contact avec les équipes de Gallica, dans l'objectif d'une complémentarité au niveau national. L'arrivée de Google en 2005 a démontré que les enjeux du patrimoine écrit devaient désormais être situés sur une échelle mondiale, et un travail de veille documentaire constante, heureusement facilité par l'existence de bases de données en ligne¹⁵, est devenu nécessaire pour éviter, dans la mesure du possible, de multiplier les doublons. De ce fait, les critères de sélection reposent désormais sur des processus peut-être moins directement liés au contenu intellectuel des ouvrages et davantage à des enjeux propres à la bibliographie matérielle, au livre en tant qu'objet : le critère de rareté de l'exemplaire

¹¹ Voir, dans son CV, la section intitulée « Conférences, activités et publications portant sur les éditions numériques » : on compte une dizaine d'articles consacrés, en 1993 et 2001, à l'édition électronique du corpus rabelaisien.

¹² Citations extraites de Marie-Luce Demonet et Jean-Claude Margolin, « L'homme et ses 'librairies' : hommage à Pierre Aquilon », éditorial, in *Le Berceau du livre : autour des incunables. Études et essais offerts au professeur Pierre Aquilon par ses élèves, ses collègues et ses amis*, Frédéric Barbier (dir.), numéro spécial de la *Revue française d'histoire du livre*, n^{os} 118-121, 2003.

¹³ Voir <http://www.li.univ-tours.fr/index.php?id=161&L=0>

¹⁴ Pour un aperçu global sur ces fonds, voir la page consacrée à la région Centre sur le site de l'Observatoire du Patrimoine Écrit en Région (OPER) : <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/OPER/centre.html>

¹⁵ On utilise prioritairement le catalogue de catalogues Karlsruhe Virtual Catalog (KVK : http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk_en.html) et, depuis novembre 2011, l'Universal Short Title Catalogue (USTC : <http://www.ustc.ac.uk/>) hébergé par l'Université de Saint-Andrews, qui prétend recenser exhaustivement toutes les éditions du XVI^e siècle mais qui est encore un « work in progress ».

peut, par exemple, constituer un argument décisif, qui laisse cependant entière la question de l'intérêt intellectuel de l'ouvrage¹⁶.

La première campagne de numérisation a porté en 2005-2007 sur les documents présents dans les bibliothèques de Tours : réserve du CESR, fonds Brunot de la Bibliothèque Universitaire de Lettres, Bibliothèque Municipale, pour un total de près de 400 ouvrages. Le programme d'acquisition numérique s'est poursuivi avec les autres partenaires : Orléans (près de 300 ouvrages) et Vendôme (une vingtaine d'ouvrages) en 2008, Châteauroux (environ 40 ouvrages) et Châteaudun (une dizaine) en 2009, Blois (plus de 100 ouvrages) en 2010, Bourges (entre 150 et 200 ouvrages) au cours de 2012. S'y ajoutent quelques exemplaires provenant de fonds hors de la région Centre : 29 exemplaires numérisés à Poitiers, 6 à Cambridge, 1 à Budapest, Romorantin, Paris, Saumur, Nogent-le-Rotrou, Bologne... Les campagnes de numérisation n'ont pu débiter qu'après signature d'une convention adéquate à ce type de partenariat, jusqu'alors inexistant entre une collectivité et un établissement universitaire. L'établissement d'un modèle de convention, qui visait à fixer les modalités et engagements de chaque partie dans les projets de numérisation et de diffusion dont le programme des BVH était alors porteur, a confronté ses rédacteurs à toutes les problématiques liées à la diffusion mais surtout à la propriété et aux droits sur ce nouveau matériel numérique. Aujourd'hui, l'évolution des initiatives en matière de numérisation au niveau national implique la mise en place d'un nouveau type de partenariat : dans le cadre de l'appel à projet de numérisation 2012 du Ministère de la Culture et de la Communication, c'est la ville de Bourges qui doit organiser et coordonner la numérisation de 30 000 pages de documents de fonds anciens. Le projet a été déposé sous le nom de « Berry savant de la Renaissance » avec le soutien et l'expertise technique du CESR, qui n'est plus le porteur officiel, l'objectif restant la mise à disposition d'un réservoir d'images auprès des chercheurs et du public le plus large. Le site fait ainsi l'objet d'un enrichissement et d'un renouvellement permanent. Mais il ne se contente pas de fournir de « simples » numérisations.

Numériser n'est pas simplement créer une image numérique, capturer et transformer un document en pixels¹⁷ : c'est mettre en œuvre tous les traitements disponibles aujourd'hui (et encore à élaborer) pour satisfaire au mieux le besoin ou le souhait de l'utilisateur. Ainsi le geste de numérisation conduit-il à créer un nouvel objet dont les processus de mise à disposition pour le lecteur utilisateur sont encore objets de réflexion. Les BVH participent pleinement à cette recherche en même temps qu'à la production, la diffusion et l'appropriation des ressources numériques : la sélection de fac-similés d'ouvrages de la Renaissance mis à la disposition des chercheurs et du public est mise en valeur par des notices scientifiques qui visent à dépasser la simple description bibliographique, et elle est associée à des documents numérisés complémentaires, notamment la base textuelle Epistemon, qui offre des transcriptions encodées en XML-TEI (Text Encoding Initiative) suivant des recommandations mises en place par les BVH¹⁸.

Certains documents numérisés sont ainsi proposés en mode image et en mode texte, fruit de la recherche approfondie sur l'optimisation des données numériques : sont utilisés pour ce faire les logiciels de structuration de la page (AGORA, déjà opérationnel) et de reconnaissance de caractères (RETRO, OCR appliqué à la typographie ancienne, en cours de développement) du Laboratoire d'informatique de Tours et du consortium Navidomass (ANR 2006-2010), soutenu en 2011 et 2012 par un Google Research Award¹⁹. La base de données textuelles Epistemon est associée aux fac-similés numériques lorsqu'on en dispose, et gérée par l'outil d'indexation et de visualisation open-source XTF (plateforme développée par l'Université de Berkeley), et elle

¹⁶ Voir à ce sujet le projet « Rarest books » de l'USTC.

¹⁷ Voir le texte de présentation des « Rencontres régionales Numérisation et Valorisation Du Patrimoine Ecrit » d'avril 2006 : http://liris.cnrs.fr/dial2006/rencontres_numerisation/

¹⁸ Voir le manuel : <http://www.bvh.univ-tours.fr/XML-TEI/index.asp>

¹⁹ Projet Paradiit : <https://sites.google.com/site/paradiitproject/>

permet déjà, grâce au balisage XML-TEI, de basculer pour certains textes entre une transcription « patrimoniale » respectant la graphie ancienne, et une transcription « modernisée » plus adaptée au grand public. L’affichage combiné du texte et de l’image, alignés page à page, est actuellement en cours de développement.

Ces choix scientifiques expliquent en partie pourquoi, avant que la campagne de Bourges ne commence, sur près de 1000 fac-similés numérisés, seulement 640 sont actuellement disponibles en ligne. Cette disproportion, caractéristique du paysage numérique actuel²⁰, est liée aux multiples traitements préalables à la mise en ligne, puisque les ouvrages sont consultables avec leurs sommaires, avec possibilité de téléchargement en pdf et en pdf-mrc (pdf image avec OCR brut caché), mais aussi d’extraire les images indexées (illustrations, portraits, lettrines...). La rédaction des notices constitue également une lourde charge dans la mesure où, si l’identification de l’ouvrage n’est que rarement problématique, celle de ses auteurs, et en particulier de ses auteurs secondaires, l’est davantage, et que s’y ajoutent, à chaque fois que c’est possible, la description précise des particularités d’exemplaire (reliure, mentions de provenance, annotations) et la mise à disposition d’éléments d’information supplémentaires (sur un auteur mal connu, sur l’histoire du texte ou de l’édition, sur la constitution des recueils factices...) fournis dans les zones « notes » et « bibliographie ».

Ces traitements multiples rendent particulièrement compliquée la définition du statut de l’objet ainsi créé, ce dont témoignent les débats sur les questions de droit, droits de la propriété intellectuelle en particulier. Les conventions signées avec les établissements stipulent que ces derniers « autorisent la numérisation des ouvrages dont ils sont dépositaires » mais « en conservent la propriété et le copyright », si bien que les utilisateurs commerciaux doivent solliciter auprès d’eux les autorisations de reproduction des images résultant de la numérisation, qui devront être « dûment référencées » ; mais l’on s’interroge sur une éventuelle libre réutilisation des images, sans copyright puisque celui-ci n’a juridiquement pas de valeur en France. Dans le même temps, le travail effectué par les laboratoires étant considéré comme une « œuvre » (numérisation, traitement des images, description des ouvrages, constitution de la base de données, gestion technique et administrative du serveur), il relève aussi du droit de la propriété intellectuelle et toute utilisation ou reproduction est soumise à autorisation. Pour l’heure, tout le contenu des BVH, hors les originaux images soumis à convention, est mis à disposition selon les termes de la licence « Creative Commons Paternité – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 2.0 France²¹ ».

D’autres axes de réflexion pourraient également être développés à partir de cet objet d’étude, par exemple en matière de conservation et de diffusion de ce patrimoine : si la numérisation semble offrir une solution utile à la préservation du patrimoine écrit, elle pose de multiples problèmes nouveaux, les serveurs et autres CD-Roms ne constituant pas un archivage pérenne et engageant des opérations de maintenance lourdes. De la même façon, les choix de catalogage pourraient être interrogés : la création du fac-similé numérisé d’un ouvrage donné constitue-t-elle une nouvelle édition de cet ouvrage (justifiant à ce titre la création d’une nouvelle notice catalographique), ou simplement un exemplaire supplémentaire de ce même ouvrage ? De telles interrogations font partie des réflexions actuelles au sein des BVH, menées en collaboration avec le consortium Europeana dont les BVH font partie à titre de fournisseur de données depuis 2009 : la notion de « surrogate » en particulier, désigne bien la reproduction numérique, mais nullement la transcription encodée, qui est une édition.

Les projets en cours, que nous ne pouvons évoquer ici que brièvement, portent à la fois sur les normes d’accessibilité et d’interopérabilité imposées par les évolutions de l’environnement numérique (métadonnées, encodage, etc.) et sur leurs implications quant à l’usage et à l’appropriation de la documentation. Images et textes sont encodés selon le protocole « TEI-

²⁰ En 2010, on estimait que seulement 52 % des fonds numérisés par les bibliothèques municipales étaient en ligne.

²¹ Voir <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Renaissance», dans le respect des schémas proposés par le consortium TEI. Ce choix, qui a conduit à un développement de l'outil Edit-Tei²² et de sa version web, Franscriptor²³, mais également des outils de désabréviation et de dissimilation automatiques (avec Edit-Tei et Dissimilog), doit prendre en compte les problèmes d'usage et d'appropriation des documents, notamment dans l'élaboration des normes éditoriales et l'adaptation des différentes feuilles de transformation pour les options d'affichage, de même que des recherches sur l'ergonomie des liens automatiques texte-image et des requêtes combinées. Cette nouvelle forme de publication numérique engage donc, à chaque étape, une réflexion et une expérimentation sur l'instrumentation de ces corpus de documents, déterminée par nos propres axes et choix de recherche, et dont il faut pourtant imaginer d'autres usages potentiels.

Le projet « ReNom²⁴ », par exemple, s'inscrit dans une perspective touristique et vise à valoriser le patrimoine de la région Centre. Il finance des travaux sur la recherche automatique des entités nommées (noms de personnes ou de lieux) dans les images et dans les textes : fondé sur les corpus de Rabelais et de Ronsard, il permet visualisation et géoréférencement, reconstitution de cartes et d'itinéraires, remise en contexte dans l'édition en ligne et lien vers les institutions touristiques référencées. Les projets « Rablissime » et « Monloe » se situent dans une perspective plus académique et littéraire : « Rablissime : Rabelais imprimé et manuscrit » a pour objectif un portail qui serve de référence internationale pour la recherche et la vulgarisation des textes disponibles de cet auteur. Il donnera accès aux principales éditions et manuscrits dans leurs transcriptions originales et modernisées, aux outils de requêtes simples et avancées (y compris sur les illustrations), aux ressources encyclopédiques et lexicales nécessaires à la compréhension de cette œuvre²⁵. « Monloe : Montaigne à l'œuvre » vise à la construction d'un ensemble éditorial multiformat qui nourrira un corpus d'auteur destiné à un public diversifié : il doit comprendre les principales éditions des *Essais*, l'édition diachronique de l'exemplaire dit « de Bordeaux », tous les ouvrages possédant la signature de Montaigne conservés dans les différentes bibliothèques publiques et privées dans le monde, et une sélection des sources majeures des *Essais*²⁶. Signalons enfin, pour la bibliographie matérielle, un programme d'extraction de lettrines permettant l'établissement progressif d'une base de données, baptisée BaTYr (Base Typographique de la Renaissance), réunissant des données photographiques relatives aux matériels employés dans les ateliers d'imprimeurs à la Renaissance.

De même que les Bibliothèques Virtuelles Humanistes proposent des données numériques aux statuts divers (fac-similés, données textuelles, mais également transcriptions ou analyses de minutes notariales), qu'elles diffusent et exploitent à des fins variées (elles sont à la fois une bibliothèque numérique et la manifestation de projets de recherche), de même le Master « Patrimoine écrit et édition numérique », fondé sur l'expertise en livre ancien et en numérisation du CESR, entend former des professionnels polyvalents : les étudiants issus de cette formation, qui comporte un stage obligatoire de 3 à 6 mois, se répartissent à parts à peu près égales entre les métiers des bibliothèques et les métiers de l'édition classique ou numérique²⁷.

Mis en place à la rentrée 2004-2005, le Master « Patrimoine écrit : histoire et pratiques de l'édition » a directement bénéficié de la première Semaine du Document Numérique organisée à La Rochelle en juin 2004, où Marie-Luce Demonet a pu nouer des contacts multiples avec des

²² Progiciel de pré-encodage en XML/TEI et de correction orthographique.

²³ Voir <http://franscriptor.com/>

²⁴ Appel à projet régional 2011, en partenariat avec le LI de Tours, équipe BdTLN : Bases de données et traitement des langues naturelles.

²⁵ Appel à projet régional 2012, associé à l'Equipex BIBLISSIMA (voir ci-dessous).

²⁶ Appel à projet ANR 2012, associé avec l'IRHT et l'Ecole nationale des Chartes.

²⁷ Sur l'insertion professionnelle des étudiants de ce Master, un document de synthèse élaboré en 2011 est consultable sur demande auprès du CESR.

professionnels des bibliothèques, des archives, du document numérique, des informaticiens... Il a été rebaptisé « Patrimoine écrit et édition numérique » en 2007, après le recrutement en 2006 d'une nouvelle responsable, Christine Bénévent, spécialiste en littérature de la Renaissance, sur un profil qui associait étroitement la recherche en histoire du livre, centrée sur les débuts de l'imprimé, et l'investissement pédagogique dans cette formation professionnalisante aux enjeux résolument contemporains. Depuis 2010, ce Master est co-dirigé par Christine Bénévent et Cécile Boulaire, Maître de Conférences en littérature jeunesse, responsable en 2008-2011 d'un programme ANR sur la maison d'édition Mame, qui apporte son expertise sur les évolutions de l'édition contemporaine.

Astreints à une veille documentaire régulière dès la rentrée, invités, dans le cadre d'UE dédiées, à des rencontres avec des professionnels du patrimoine, les étudiants du Master, dont le nombre est limité à 20 par an, bénéficient au premier semestre d'une solide initiation académique à l'histoire du livre²⁸ : l'édition numérique est ainsi replacée dans la continuité de l'histoire de l'imprimerie, à l'origine de techniques et de savoir-faire dont l'oubli est préjudiciable à la qualité des productions actuelle et empêche l'édition numérique d'exploiter toutes ses potentialités²⁹. Ils sont dans le même temps formés à l'usage expert des logiciels Photoshop et Indesign : cette dimension a été mise en place dès le début du Master, dans la mesure où existe au sein du CESR une cellule édition efficace, qui réunissait les conditions nécessaires à l'apprentissage de l'édition classique.

Au second semestre, ils sont initiés aux réalités économiques et juridiques les plus actuelles, en particulier aux questions de propriété intellectuelle, et peuvent suivre tout ou partie d'un ensemble d'options ainsi déclinées : Édition internet, Éditions musicales, Humanités numériques, Produire un livre. Chaque année, un stage d'initiation à la TEI de trois jours est dispensé, et une « journée des professionnels » rassemble des acteurs de l'édition numérique contemporaine. Les étudiants participent donc au programme de recherche des BVH à travers un module d'enseignement dédié, mais aussi grâce aux interventions d'enseignants-chercheurs et de nombreux partenaires professionnels impliqués dans le programme de recherche : grâce à cette étroite articulation entre formation et recherche, les étudiants sont directement confrontés à l'ensemble des questionnements actuels sur le patrimoine écrit.

Tout au long de l'année, un programme de visites assez dense, aussi bien du côté des institutions initiant des programmes de numérisation (BMVR Orléans, ADIL, BnF) que du côté des prestataires réalisant les tâches pour le compte de ces institutions (entreprise Safig-Jouve), permet aux étudiants de prendre la mesure des enjeux aussi bien idéologiques et techniques, qu'économiques et pragmatiques, affectant la création de ces bibliothèques virtuelles. Par ailleurs, l'organisation d'un projet tutoré, articulé autour d'un fonds patrimonial attaché à l'université de Tours, permet chaque année aux étudiants de mener, à petite échelle, un projet de valorisation qui s'appuie sur les enseignements liés à l'acquisition d'image, l'édition HTML, la structuration des informations et la gestion des données, le tout en respectant des procédures rationnelles de gestion de projet.

Qu'ils choisissent ensuite la voie des bibliothèques (et, dans une bien moindre mesure, des archives) ou celle de l'édition, les étudiants ont été sensibilisés aux enjeux du patrimoine et aux tensions qu'impliquent sa conservation et sa diffusion, mais aussi aux réalités de métiers qu'ils n'exerceront pas mais avec lesquels ils ne cesseront de collaborer : cette connaissance de l'ensemble de la chaîne du livre et, au-delà d'elle, du paysage du patrimoine écrit peut constituer un atout par rapport aux nouvelles situations de travail qu'entraîne la numérisation du patrimoine. L'architecture des projets numériques nécessitant l'intervention de plusieurs corps professionnels, la présence de personnes capables de maîtriser plusieurs langages (par exemple le langage de

²⁸ Voir Annexe.

²⁹ Voir Roger Dédame, *Mémoire des métiers du livre* (3 tomes), Paris, Editions Cercle d'Art, 1998.

l'expertise informatique et celui de la recherche académique) devient une condition préalable à la communication entre les uns et les autres. À ce titre, le fait que les métiers de la numérisation ne soient nullement majoritaires dans les orientations professionnelles ultérieures des étudiants n'est paradoxal qu'en apparence, tant les compétences dans le domaine numérique peuvent être sollicitées aujourd'hui dans toutes les activités liées au patrimoine écrit. En revanche, il est notable que les premiers emplois des jeunes diplômés sont généralement situés (et rémunérés) bien en-deçà des compétences réellement acquises. Il ne s'agit pas, en effet, de former des opérateurs de saisie, même si certains d'entre eux passent par une telle étape.

La question de l'insertion professionnelle reste un enjeu majeur des formations au patrimoine, étroitement dépendantes à ce titre des politiques culturelles publiques. Cet aspect est légèrement tempéré au sein du Master « Patrimoine écrit et édition numérique » par l'existence de débouchés dans les entreprises privées et dans l'édition traditionnelle, mais ce marché du travail connaît une situation critique qui interdit d'envisager des promotions plus nombreuses. Les formations professionnalisantes qui se sont développées au sein des Universités à la faveur de la réforme LMD confrontent en outre les enseignants-chercheurs aux limites de leur compétences, voire de leurs idéaux³⁰ : quel dialogue peut-il se construire entre le monde universitaire et le monde professionnel, institutionnel et privé ? Les projets de numérisation dans lesquels sont engagées de longue date les BVH ont permis de développer un ample réseau de partenaires susceptibles d'accueillir les stagiaires et de recruter les diplômés du Master. Outre les professionnels sollicités dans le cadre de la formation, via des modules d'enseignement ou la « Journée des professionnels », l'équipe pédagogique a fait le choix de renforcer les occasions d'échange par l'organisation systématique des visites sur les lieux de stage des étudiants. Ces rencontres ont un triple avantage : elles améliorent la perception par l'équipe pédagogique des réalités professionnelles ; elles favorisent un retour d'expérience sur la formation, à la fois de la part des stagiaires et de leurs tuteurs ; enfin ceux-ci sont ensuite plus enclins à nous transmettre en priorité leurs offres de stages ou d'emplois. Il faut cependant compter entre une et trois années de précarité avant de trouver un emploi stable, même si près de la moitié des stages ouvrent sur un recrutement immédiat en CDD et si les concours de recrutement de la fonction publique constituent un autre débouché possible : depuis la mise en place systématique d'exercices de synthèse, le nombre de candidats admissibles ou admis aux concours, y compris aux concours de bibliothécaire et de conservateur, a notablement augmenté. On notera enfin que, chaque année, entre un et cinq dossiers de candidature reçus émanent de personnes déjà engagées dans la vie active, qu'elles soient enseignantes, bibliothécaires ou ingénieurs, signe que l'investissement dans le patrimoine écrit, même dans cette période critique, continue de susciter des vocations.

La rentrée 2012 coïncide avec la mise en place d'un nouveau contrat avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (jusqu'à 2017) qui a conduit à renforcer la dimension professionnalisante de l'année de Master 1, qui reste à dominante recherche. Les modifications de la maquette de Master 2 sont de moindre portée : parmi les nouveaux enseignements, on peut signaler le « traitement de données visuelles », offert conjointement au Master 2 « Patrimoine Écrit et Édition Numérique » et au nouveau Master 2 « Patrimoine Culturel Immatériel » (PCI). Il s'agira de rendre les étudiants autonomes dans la mise en place de bases de données iconographiques qui respectent les plus hauts standards de description et d'interopérabilité, mais qui permettent aussi une mise en valeur simple des fonds numérisés, sous formes de bases de données mais aussi d'expositions virtuelles. La création du Master PCI renforce la dimension

³⁰ Voir le propos de René Rémond dans sa préface à *l'Histoire de l'enseignement et de l'éducation* (Paris, Perrin, 2003, t. I, p. 37) à propos de la professionnalisation attendue dans les Universités : « quel avantage pour la société si les universités deviennent des écoles ? Il manquerait un type d'institutions dont la fonction est essentielle et irremplaçable : une nation a besoin de lieux voués à la réflexion libre, à la recherche sans souci d'applications immédiates, à la critique et à l'innovation. »

patrimoniale des enseignements et de la recherche menée au CESR, en étendant la réflexion, par exemple, aux corpus oraux, avec le concours du LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270) qui travaille avec l'équipe de l'audiovisuel de la BNF.

L'aspect collaboratif, présent dès l'origine des BVH, continue de s'affirmer. Au niveau régional, l'intégration du CESR dans la MSH Val de Loire renforce le partage de compétences avec d'autres équipes (géographes, archéologues) sur les entrepôts OAI, les CMS, les données géo-référencées, l'annotation collaborative, la visualisation... Au niveau national, les BVH se trouvent engagées dans l'Equipex Biblissima³¹, en collaboration avec l'École des Chartes, la BnF, l'EPHE, le CIHAM (Lyon) et l'IRHT pour le traitement des manuscrits et l'organisation de stages dédiés à l'édition numérique portant sur le document ancien : cette collaboration favorise, entre autres, l'octroi de bourses de Master et de doctorat. Elles sont également impliquées dans le Consortium Cahier³², qui implique l'organisation, avec d'autres consortiums, de groupes de travail sur les domaines en forte évolution pour le patrimoine numérique : questions juridiques, entrepôts et archivage, modèles éditoriaux, standards de numérisation (image et texte). L'engagement des membres des BVH dans les enseignements du Master favorise enfin de nombreuses sollicitations pour des actions de formation³³.

Le CESR est reconnu internationalement pour la recherche de haut niveau qu'il mène sur un objet savant – la Renaissance – abordé de façon pluridisciplinaire. La mise en place, en 2004, d'une formation professionnelle adossée à cette recherche, alliant un haut niveau de technicité et d'exigence académique et débouchant sur une insertion plutôt réussie a porté ses fruits. Les deux logiques se renforcent mutuellement, les étudiants du Master « Patrimoine écrit et édition numérique » profitant de la présence d'une équipe de chercheurs aux compétences variées et reconnues ; le Centre profitant en retour de l'attractivité de sa formation professionnelle, peu à peu devenue centrale dans ses activités pédagogiques.

Membres de l'équipe des Bibliothèques Virtuelles Humanistes :

Responsable : Marie-Luce DEMONET (Professeur).

Christine BENEVENT (Maître de conférences), Lauranne BERTRAND (IE, CDD), Jean-Louis BOUTEILLER (AI, CDD), Sandrine BREUIL (IE, CDD), Sébastien BUSSON (IE CNRS), Hélène FAUQUET (TCN, CNRS), Jorge FINS (IE, CDD), Stéphan GEONGET (Maître de conférences), Rémi JIMENES (doctorant / IE, CDD), Toshinori UETANI (IR, CNRS).

Intervenants Master Patrimoine écrit et édition numérique 2012-2013 :

Responsables : Christine BENEVENT (Univ. Tours / CESR) et Cécile BOULAIRE (Univ. Tours), Catherine ANGEVELLE (BMVR Orléans), Martin ARNOLD (Librairie 'Le Livre'), Anne AZANZA (BU Tours), Lauranne BERTRAND (CESR), Vincent BESSON (Univ. Tours/ CESR), Claire BLIN-DAVID (bibliothèque CESR), Marie-Françoise BLOT (BMVR Orléans), Jean-Pierre BOUGUIER (DRAC Centre), Adrien BOUVEL (Univ. Strasbourg), Elisabeth BOYER (free-lance), Sandrine BREUIL (CESR), Pierre-Yves BUARD (Univ. Caen), Lou BURNARD (TGE Adonis), Sébastien BUSSON (CESR), Thierry CLAERR (MCC, SLL), Jean-Philippe CORBELLINI (MSH), Marie-Luce DEMONET (Univ. Tours / CESR), Nicole DUFOURNAUD (EHESS), Jorge FINS (CESR), Frédérique FOUASSIER (Univ. Tours/ CESR), Laurent GERBIER (Univ. Tours / CESR), Lydiane

³¹ Voir Turcan, Anne-Marie, « Un équipement d'excellence pour le patrimoine écrit : Biblissima », dans Biblioblog, site Libraria, Annonces, Paris, IRHT, 2012 (Ædilis, Sites de programmes scientifiques, 4) [En ligne] <http://www.libraria.fr/fr/blog/un-equipement-dexcellence-pour-le-patrimoine-ecrit-biblissima>

³² CAHIER (Corpus d'Auteurs pour les Humanités : Informatisation, Édition, Recherche) est un consortium de l'Infrastructure de recherche « Corpus » du CNRS, labellisé à l'automne 2011. Il est coordonné par le CESR (équipe BVH) au sein de la MSH Val de Loire (<http://www.cahier.paris-sorbonne.fr/>).

³³ Quelques exemples : co-organisation de l'ANGD du TGE Adonis (Action Nationale de Formation en 2012) sur la gestion de projet ; stage SUFCO de l'Université de Tours : initiation à la TEI (3 jours) ; ateliers prévus en 2012 par le consortium CAHIER : « Edition numérique : traitement des flux structurés » (MSH Caen, 9-12 juillet), TEI (automne 2012).

GUEIT-MONTCHAL (AD Indre-et-Loire), Emeline GUIBERT (free-lance), Rémi JIMENES (CESR), Gilles KAGAN (IRHT), Franck LE BOURGEOIS (INSA-Lyon), Stéphane LORET (MSH), Isabelle MATON (CICLIC), Alice NUE (cellule édition CESR), Julie PELLEGRIN (Conseil Général), Concetta PENNUTO (Univ. Tours / CESR), Jean-Yves RAMEL (Polytech' Tours), Alexandre ROULOIS (Univ. Paris I), Aline SIBONY (éditions Marabout), Claire SIMONIN (avocate), Jean-Marc TERRASSE (Musée du Louvre), Toshinori UETANI (CESR), Dominique VARRY (ENSSIB), Charlotte VON ESSEN (Editions GF), Romain WENZ (BnF).

Christine BENEVENT³⁴
CESR (UMR 7323)
Université de Tours / CNRS

³⁴ Avec la collaboration de Cécile Boulaire, Sandrine Breuil, Marie-Luce Demonet et Laurent Gerbier.